

Bienvenue au sein de Présanse Paca-Corse

Votre entreprise est adhérente à un Service de Santé au Travail Interentreprises (SSTI), qui fait partie de l'association régionale PRÉSANSE PACA-CORSE, elle-même membre du réseau national PRÉSANSE



POURQUOI CE LIVRET ?

Vous venez d'adhérer à l'un des 16 Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) des régions Paca et Corse, qui œuvrent pour la prévention des risques professionnels. Votre service fait partie de l'association Présanse Paca-Corse et à ce titre, nous

souhaitons vous inviter à découvrir notre réseau.

Ce livret vous sera utile pour comprendre l'organisation de Présanse Paca-Corse et vous approprier les ressources mises à disposition.

PRÉSANSE PACA-CORSE EN QUELQUES MOTS

Afin d'harmoniser et d'optimiser leurs ressources et compétences, les Services de Santé au Travail Interentreprises des régions Paca et Corse se sont regroupés, depuis 2009, au sein d'une association.

En 2012, ce réseau a donné naissance au portail internet Présanse, dont le nom est finalement devenu celui de l'entité associative.

En 2018, l'organisme national représentatif des 240 Services de Santé au Travail Interentreprises, qui s'appelait jusqu'alors le Cisme, a décidé d'utiliser le nom de Présanse. À compter du 1^{er} janvier 2018, le Cisme est donc devenu Présanse (www.presanse.fr),

tandis que l'Association des Services de Santé au Travail de Paca et Corse s'est davantage ancrée dans le territoire en complétant son appellation par les mots « Paca-Corse », devenant ainsi Présanse Paca-Corse (www.presanse-pacacorse.org).

QUELQUES CHIFFRES

Présanse Paca-Corse, c'est :

- ▶ 16 SSTI
 - ▶ Plus de 1000 professionnels
 - ▶ Environ 140 000 entreprises adhérentes
 - ▶ Plus d'un million de salariés suivis
-

POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATIONS :

Cécile Cioni

Chargée de communication Présanse Paca-Corse
contact@presanse-pacacorse.org



UN SITE WEB POUR VOUS ACCOMPAGNER

La santé au travail est un véritable enjeu de performance économique et sociale pour les entreprises. Le site internet presanse-pacacorse.org se révélera un outil précieux pour vous accompagner dans la prévention des risques professionnels. Vous y trouverez ainsi :

- ▶ **Des données générales** sur la santé au travail.
- ▶ **Des actualités** : nouveautés réglementaires, résultats de rapports et études, innovations en matière de

prévention, interviews de professionnels de la santé au travail, témoignages d'entreprises...

- ▶ **Des ressources documentaires** sur la prévention des risques professionnels (affiches, brochures, livrets, vidéos...)
- ▶ **Un agenda** répertoriant les événements régionaux et nationaux en matière de santé au travail.
- ▶ **Une rubrique «Réseau»** avec les coordonnées des SSTI de Paca et Corse.



UNE NEWSLETTER POUR RESTER INFORMÉ

Abonnez-vous à notre lettre d'info et recevez, tous les 2 mois, les actualités de la santé au travail ainsi que les dernières ressources documentaires mises en ligne.

Qui fait quoi ?

COMITÉ DE PILOTAGE & COMITÉ ÉDITORIAL

La conduite de Présanse Paca-Corse est confiée aux Directeurs des SSTI de l'association.

Un Comité de pilotage (Copil), composé en permanence de 6 à 8 Directeurs des SSTI, se réunit plusieurs fois par an afin de :

- ▶ contrôler le respect des objectifs ;
- ▶ acter les fins d'étapes ;
- ▶ prendre les décisions stratégiques sur Présanse Paca-Corse ;
- ▶ rendre les arbitrages nécessaires au bon déroulement des projets.

Un Comité éditorial, composé d'au moins 8 personnes, représente la variété des métiers des SSTI.

La forme de ce comité est variable, mais il doit en tout état de cause rester hétérogène. Les métiers suivants doivent obligatoirement être représentés : documentaliste ou chargé de communication, infirmier de santé au travail, IPRP, médecin du travail. La constitution et le renouvellement du Comité éditorial font l'objet d'un appel au volontariat dans les SSTI de l'association.

Les travaux du Comité éditorial sont encadrés par la chargée de communication de Présanse Paca-Corse.

Les missions du Comité éditorial sont les suivantes :

- ▶ Assurer une veille informative, afin de fournir à la chargée de communication des sujets à aborder sur le site internet de l'association.

- ▶ Rechercher des compléments d'informations sur des thèmes particuliers.

- ▶ Valider les articles et informations à mettre en ligne.

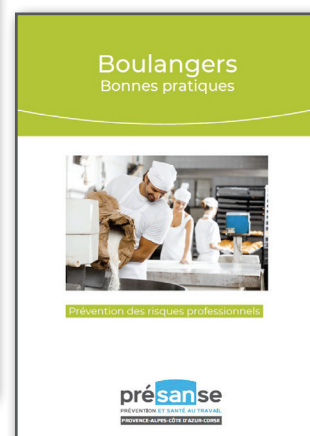
- ▶ Valider ou non les demandes de mises en ligne de documents.

- ▶ Rechercher les contenus à mettre à jour.

- ▶ Garantir le respect de la charte éditoriale.

Afin de remplir ses missions, le Comité éditorial met en place des réunions de travail pour établir des bilans des actions, évaluer le site, définir des orientations et proposer des évolutions.

Au sein de ce Comité éditorial, un Comité médico-technique, principalement composé de médecins, IPRP et infirmiers, est chargé du fond des dossiers. Il valide notamment les documents avant leur mise en ligne sur le site.



DES CORRESPONDANTS DANS CHAQUE SSTI

Chaque SSTI compte un correspondant Présanse Paca-Corse, dont le rôle est de :

- ▶ rechercher et collecter les documents pratiques élaborés par son service ;
- ▶ collecter les informations ayant

vocation à être diffusées sur le site www.presanse-pacacorse.org ;

- ▶ assurer un relais communication entre Présanse Paca-Corse et son SSTI.

DES RÉSEAUX DE MÉTIERS

LE RÉSEAU DES ERGONOMES

Le réseau des ergonomes des SSTI Paca-Corse est né dans le courant de l'année 2008. À l'origine de cette initiative, quelques professionnels de la discipline qui ressentaient le besoin de mettre en commun leurs pratiques développées dans le contexte spécifique des SSTI.

Les membres du réseau accueillent à tour de rôle les réunions du réseau dans leur service. Deux à trois rendez-vous sont organisés chaque année au cours desquels sont abordées différentes thématiques : diversité des pratiques, méthodologie d'intervention, dimension réglementaire, contexte pluridisciplinaire/organisation des SSTI, aspects déontologiques, outils, matériels, etc.

Les conditions de participation

- ▶ Participer activement à la vitalité du réseau.
- ▶ Être titulaire d'un diplôme universitaire en ergonomie (DESS / DEA ; Master Professionnel / Master Recherche).
- ▶ Exercer en qualité d'ergonome salarié d'un SSTI de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Corse.



LE COLLECTIF DES PSYCHOLOGUES

Depuis 2010, les psychologues salariés des SSTI des régions Paca et Corse adhérents à Présanse Paca-Corse se sont organisés en un réseau, afin d'échanger sur leurs pratiques communes. Les membres de ce collectif se réunissent régulièrement afin de partager leurs informations et de capitaliser leur savoir-faire et leurs méthodologies. Ils travaillent sur des projets communs : développement d'outils, réflexions thématiques, etc.

Les objectifs

- ▶ Construire un cadre commun de travail cohérent, dans le respect du code de déontologie.
- ▶ Penser l'identité professionnelle et la place des psychologues en SSTI.
- ▶ Représenter le collectif auprès du réseau national des psychologues du travail : Reliance et Travail.

À partager

REJOINDRE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Pourquoi ne pas nous rejoindre sur Facebook, Twitter et LinkedIn ?

Voici 3 bonnes raisons de suivre Présanse Paca-Corse sur les réseaux sociaux :

► Vous restez informés de l'actualité de la santé au travail : évolutions réglementaires, innovations en matière de prévention des risques professionnels, résultats de rapports et études... Sur nos réseaux sociaux, sont ainsi régulièrement partagés des

articles des principaux acteurs de la santé au travail, ainsi que nos propres articles.

► Vous ne ratez aucune nouvelle ressource documentaire de Présanse Paca-Corse : tous les supports (brochures, livrets, fiches pratiques...) sont relayés dès qu'ils sont en ligne.

► Vous avez la possibilité d'interagir en commentant et partageant nos publications.



DES CLIPS SIGNÉS PRÉSANSE PACA-CORSE

Outre de nombreux supports papier, Présanse Paca-Corse est à l'origine de **clips vidéos**. Objectif : dépoussiérer l'image de la santé au travail, avec un format court et ludique.

Diffusés sur le web, ces vidéos visent à présenter aux entreprises les différents services des SSTI à travers des exemples concrets.



Les SSTI

AISMT 04

2 chemin de Caguerenard, Résidence «La Gineste» - CS 90048
04002 Digne-les-Bains Cedex
T 04 92 36 08 46 / contact@aismt04.fr
www.aismt04.fr

AISMT 13

37-39 Bd Vincent Delpuech
13006 Marseille
T 04 91 81 20 29 / sante-travail@aismt13.fr
www.aismt13.fr

AIST 83

Espace Athena BP 125
83192 Ollioules Cedex
T 04 94 89 98 98 / aist83@aist83.fr
www.aist83.fr

AIST 84

Centre d'affaires Le Laser - Allée de Vire-Abeille
84130 Le Pontet
T 04 32 40 52 60
www.aist84.fr

AMETRA06

2-4 rue Jules Belleudy
06200 Nice
T 04 92 00 24 70 / administratif@ametra06.org
www.ametra06.org

APST BTP 06

Immeuble le St Luc
06359 Nice Cedex 4
T 04 92 90 48 50
www.apstbtp06.com

ASTBTP 13

344 boulevard Michelet
13009 Marseille
T 04 91 23 03 30
www.astbtp13.fr

CMTI 06

7 rue Delille
06000 Nice
T 04 93 62 74 62 / cmti06-adm@orange.fr
www.cmti06.org

EXPERTIS

Atrium 10.1, 10 place de la Joliette
13002 Marseille
T 04 91 99 05 10 / info@expertis.org
www.expertis.org

GEST 05

27 rue du Forest d'Entrais
05000 Gap
T 04 92 51 34 23 / sante.au.travail@gest05.fr
www.gest05.org

GIMS 13

11 rue de la République
13002 Marseille
T 04 89 85 11 28 / info@gims13.com
www.gims13.com

GMSI 84

214 rue Edouard Daladier
84200 Carpentras
T 04 90 67 65 65
www.gmsi84.fr

SAT DURANCE LUBERON

353 rte du Moulin de Losque
Quartier de la Lauze
84301 Cavaillon Cedex
T 04 90 06 61 62
www.satduranceluberon.fr

SIST 2A

Rond-Point de la Rocade - Route d'Alata
Imm. Rocade Padules A2 - BP 914
20700 Ajaccio Cedex 9
T 04 95 10 62 70
www.sist2a.com

STP

450 rue Albert Einstein CS 20360
13799 Aix-en-Provence Cedex 3
T 08 00 36 04 00 / contacts@stprovence.fr
www.stprovence.fr

2STT83

411 rue Lavoisier, 83210 La Farlède
Adresse postale : La Maison du
Transporteur, BP 349, ZI Toulon Est,
83077 TOULON Cedex 9
T 04 94 08 72 40

Les missions

Les Services de Santé au Travail Interentreprises assurent 4 missions de prévention :

- ▶ Assurer le suivi individuel de l'état de santé des salariés.
- ▶ Mener des actions de prévention des risques en milieu de travail : étude et aménagement de poste, élaboration des fiches d'entreprise, information et sensibilisation aux risques professionnels, aide méthodologique à l'élaboration du DUERP...

▶ Conseiller les employeurs, les travailleurs et leurs représentants afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, et d'améliorer les conditions de travail.

▶ Participer au suivi et à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.

RETROUVEZ LE DÉTAIL DE CES 4 MISSIONS DANS LES LIVRETS PRÉSANSE PACA-CORSE



présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Retrouvez-nous sur   